



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 27 août 2021

À l'attention de tous les parents

Objet : COVID-19 – Rentrée scolaire 2021

Chers parents,

Nous amorçons pour une deuxième année consécutive une rentrée scolaire à l'ère de la COVID-19. Depuis maintenant dix-huit mois, notre quotidien et celui de nos enfants est chamboulé. La bonne collaboration entre les familles, les écoles et la communauté quant aux mesures de prévention et de protection demeure essentielle pour retrouver une certaine normalité dans l'environnement scolaire.

Outre l'importance de respecter en tout temps les mesures sanitaires de base comme le lavage des mains, il faut également être sensible aux moments qui peuvent être plus à risque pour votre enfant, notamment :

- lors des repas (pour les contacts à la même table);
- lors des cours d'éducation physique (absence du masque de procédure);
- lors des activités parascolaires avec activité physique (absence du masque de procédure);
- en classe, lors d'épisode de chaleur extrême (le retrait du masque de procédure sera permis);
- en classe préscolaire (absence du masque de procédure);
- lorsque le masque de procédure n'est pas porté adéquatement.

Notez qu'il est essentiel d'isoler votre enfant à la maison et d'informer l'école dans l'éventualité où celui-ci présente des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19. Veuillez-vous référer à [l'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19](#) dans le cas échéant.

Par ailleurs, la vaccination contre la COVID-19 représente la meilleure façon de protéger votre enfant et votre famille. Le vaccin contre la Covid-19 est un moyen efficace et sécuritaire pour protéger votre enfant des complications et des effets indésirables de la maladie. D'un point de vue collectif, la vaccination permet aussi de protéger les personnes plus vulnérables dans votre entourage. À cet effet, il sera important que votre enfant (de 13 ans et plus) ait ses deux doses de vaccin contre la COVID-19. D'ailleurs, cette vaccination est requise pour participer à certaines activités parascolaires et sportives. La liste des activités touchées par cette mesure se retrouve [ici](#).

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à prendre rendez-vous dès maintenant pour vous et vos enfants âgés de 12 ans et plus dans une des cliniques de vaccination situées en Montérégie en cliquant [ici](#). Vous pouvez également vous présenter dans une clinique de vaccination sans rendez-vous.

...2

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Web : santemonteregie.qc.ca/vaccination-contre-la-covid-19-en-monteregie. Pour toutes inquiétudes concernant la vaccination contre la COVID-19, vous pouvez rejoindre en tout temps une infirmière au 811 ou écrire à l'adresse courriel mepi.dspu.ci:sssmc16@ssss.gouv.qc.ca. Un ou une infirmière se fera un plaisir de répondre à vos questions dans les meilleurs délais, durant les jours ouvrables.

Nous vous remercions de votre collaboration. Ensemble, nous ferons de cette pandémie une histoire du passé.

Cordialement,

La directrice de santé publique de la Montérégie,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Julie Loslier". The signature is fluid and cursive.

Julie Loslier, M. D., M. Sc., FRCPC